



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DU CHER

Direction départementale des territoires

Service connaissance, aménagement
et planification

ARRÊTÉ n° 2015 – 1 – 0982

Portant mise à jour du classement sonore des infrastructures de transports terrestres dans le département du Cher

**La Préfète du Cher,
Chevalier de la Légion d'Honneur,**

Vu le code de la construction et de l'habitation, et notamment ses articles R111-4-1, et R111-23-1 à R111-23-2,

Vu le code de l'environnement, et notamment ses articles L571-10, et R571-32 à R571-43,

Vu le code de l'urbanisme, et notamment ses articles R123-13 et R123-14,

Vu le décret n°95-20 du 9 janvier 1995 pris pour l'application de l'article L111-11-1 du code de la construction et de l'habitation et relatif aux caractéristiques acoustiques de certains bâtiments autres que d'habitation et de leurs équipements,

Vu l'arrêté du 30 mai 1996, modifié par l'arrêté du 23 juillet 2013, relatif aux modalités de classement des infrastructures de transports terrestres et à l'isolement acoustique des bâtiments d'habitation dans les secteurs affectés par le bruit,

Vu l'arrêté du 3 septembre 2013 illustrant par des schémas et des exemples les articles 6 et 7 de l'arrêté du 30 mai 1996 modifié relatif aux modalités de classement des infrastructures de transports terrestres et à l'isolement acoustique des bâtiments d'habitation dans les secteurs affectés par le bruit,

Vu les arrêtés du 25 avril 2003 relatifs à la limitation du bruit dans les établissements de santé, d'enseignement et les hôtels,

Vu l'arrêté préfectoral n°2009-1-0347 du 17 février 2009 portant classement sonore des infrastructures de transports terrestres dans le département du Cher,

Vu l'avis des communes impactées suite à la consultation du 15 décembre 2014,

Considérant que le classement sonore de 2009 des infrastructures de transports terrestres du Cher doit être actualisé en raison des évolutions de trafics,

Sur proposition du directeur départemental des Territoires du Cher,

ARRETE

Article 1^{er}

Les dispositions de l'arrêté du 30 mai 1996 susvisé, modifié par l'arrêté du 23 juillet 2013, sont applicables dans le département du Cher aux abords du tracé des infrastructures de transports terrestres mentionnées à l'article 3 du présent arrêté.

Article 2

Le présent arrêté abroge l'arrêté préfectoral n°2009-1-0347 du 17 février 2009 portant classement sonore des infrastructures de transports terrestres dans le département du Cher.

Article 3

Le tableau figurant en annexe indique, pour chacun des tronçons d'infrastructure mentionnés, le classement dans une des cinq catégories définies par l'arrêté du 30 mai 1996 modifié susmentionné, la largeur des secteurs affectés par le bruit de part et d'autre de ces tronçons ainsi que le type de tissu de la voie (rue en « U » ou tissu ouvert).

Article 4

Les communes concernées par le présent arrêté sont :

Allouis	Foëcy	Nozières	Saint-Hilaire-de-Court
Annoix	Fussy	Orcenais	Saint-Just
Arcomps	Graçay	Orval	Saint-Loup-des-Chaumes
Argent-sur-Sauldre	La Celette	Osmoy	Saint-Martin-d'Auxigny
Aubigny-sur-Nère	La Chapelle-Saint-	Pigny	Saint-Michel-de-Volangis
Avord	Ursin	Plaimpied-Givaudins	Saint-Satur
Bannay	La Guerche-sur-	Quantilly	Sainte-Thorette
Berry-Bouy	l'aubois	Quincy	Saint-Vitte
Boulleret	Le Subdray	Saint-Amand-Montrond	Sancoins
Bourges	Les Aix-d'angillon	Saint-Doulchard	Saulzais-Le-Potier
Bouzais	Levet	Saint-Éloy-de-Gy	Savigny-en-Septaine
Bruère-Allichamps	Lissay-Lochy	Sainte-Solange	Senneçay
Chavannes	Lury-sur-Arnon	Saint-Florent-sur-Cher	Soulangis
Chéry	Marmagne	Saint-Georges-de-	Soye-en-Septaine
Cours-Les-Barres	Massay	Poisieux	Trouy
Drevant	Mehun-sur-Yèvre	Saint-Georges-sur-	Uzay-Le-Venon
Epineuil-Le-	Méreau	Moulon	Vallenay
Fleuriel	Mornay-sur-Allier	Saint-Germain-des-	Vierzon
Farges-Allichamps	Morthomiers	Bois	Vignoux-sur-Barangeon
Faverdines	Nohant-en-Graçay	Saint-Germain-du-Puy	

Article 5

Conformément à l'article R571-43 du code de l'environnement, les bâtiments à construire dans les secteurs affectés par le bruit mentionnés à l'article 3 du présent arrêté, doivent présenter un isolement acoustique contre les bruits extérieurs.

Pour les bâtiments d'habitation, l'isolement minimum est déterminé selon les articles 5 à 9 de l'arrêté du 30 mai 1996 modifié susvisé.

Pour les bâtiments d'enseignement, de santé et les hôtels, l'isolement acoustique minimum est déterminé selon les arrêtés du 25 avril 2003 susvisés.

Article 6

Le classement sonore des infrastructures de transports terrestres et le périmètre des secteurs affectés par le bruit doivent être reportés par l'autorité compétente en matière de documents d'urbanisme des communes visées à l'article 4, dans les annexes du document d'urbanisme (plan local d'urbanisme – PLU ou plan local d'urbanisme intercommunal – PLUi), à titre d'information, ainsi que les prescriptions d'isolement acoustique édictées, la référence du présent arrêté et les lieux où il peut être consulté.

Article 7

Le présent arrêté fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Cher.

Il sera affiché, durant un mois dans les mairies des communes concernées.

Il sera consultable, ainsi que les cartes et l'ensemble des documents relatifs au classement sonore, sur le site Internet des services de l'État dans le Cher, à l'adresse suivante : www.cher.gouv.fr.

Une mention des lieux où ces documents peuvent être consultés sera insérée dans deux journaux locaux diffusés dans le département.

Article 8

Le Secrétaire Général de la préfecture du Cher, le directeur départemental des Territoires du Cher, le président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent ou les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Bourges, le 29 septembre 2015

La Préfète

Signé

Marie-Christine DOKHÉLAR

Voies et délais de recours : Tout recours à l'encontre du présent arrêté pourra être porté devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois suivant sa notification. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être présenté à l'auteur de la décision. Dans ce cas, le recours contentieux pourra alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (le silence gardé pendant deux mois suivant le recours gracieux emporte le rejet de cette demande).

Classement sonore des infrastructures de transports terrestres

Annexe à l'arrêté n°2015-1-0982 – Liste des tronçons routiers et ferroviaires classés

Réseau routier

Commune	Nom de la voie	Délimitation du tronçon	Catégorie	Largeur des secteurs affectés par le bruit (en m)	Tissu
Allouis	RD2076	Traversée de la commune	3	100	Ouvert
Allouis	A71	Tronçon de l'A71 passant sur la commune de Foecy	2	250	Ouvert
Annoix	RD2076	Tronçon de la RD2076 passant sur la commune de St Just	3	100	Ouvert
Arcomps	A71	Traversée de la commune	2	250	Ouvert
Argent-Sur-Sauldre	RD940	De la limite sud de commune au PR 104+960	3	100	Ouvert
Argent-Sur-Sauldre	RD940	Du PR 104+960 au PR 106+905	4	30	Ouvert
Aubigny-Sur-Nère	RD940	De la limite nord de commune au PR 99+440	3	100	Ouvert
Avord	RD976	De la Limite de commune à la RD71	3	100	Ouvert
Bannay	RD955	De la RD971 à la limite de commune	4	30	Ouvert
Berry-Bouy	RD400	Traversée de la commune	3	100	Ouvert
Berry-Bouy	RD2076	Traversée de la commune	3	100	Ouvert
Boulleret	RD955	De la limite de commune au PR0+315	4	30	Ouvert
Boulleret	RD955	Du PR 0+315 au PR 0+650	3	100	Ouvert
Boulleret	RD955	Du PR 0+650 à limite commune	4	30	Ouvert
Bourges	A71	Traversée de la commune	2	250	Ouvert
Bourges	Av Carnot	De l'av de Dun sur Auron à la place de la Pyrotechnie	4	30	Ouvert
Bourges	Av d'Issoudun	De l'av des Frères Voisin à la rue Charles Durand	3	100	Ouvert
Bourges	Av d'Orléans	De la Place Rabelais à la limite de commune	4	30	Ouvert
Bourges	Av de Dun-sur-Auron	De l'av Carnot à la RN142	4	30	Ouvert
Bourges	Av de Lattre de Tassigny	De la rte de la Charité à l'av du Général De Gaulle	4	30	Ouvert
Bourges	Av de Robinson	Du bd de l'Industrie au Rd-pt Jacques Duclos	4	30	Ouvert
Bourges	Av de Saint-Amand	Du bd Santos Dumont à l'av Roland Garros	4	30	Ouvert
Bourges	Av des Frères Voisin	De la rue Diderot à l'av Marcel Haegelen	4	30	Ouvert
Bourges	Av des Près le Roi	De la limite de commune à la gare SNCF	4	30	Ouvert
Bourges	Av du 11 novembre 1918	Du bd de la République à l'av Pierre Sépard	4	30	Ouvert
Bourges	Av Ernest Renan	De la place Malus à la rue de Pignoux	3	100	Ouvert
Bourges	Av Henri Laudier	De la gare SNCF au bd Gambetta	3	100	Ouvert
Bourges	Av Jean Jaurès	Du bd Gambetta à la rue du Commerce	3	100	Rue en U
Bourges	Av Marcel Haegelen	Du bd de l'Avenir à l'av des Frères Voisin	4	30	Ouvert
Bourges	Av Marcel Sembat	De la place de la Pyrotechnie à la rue de Pignoux	4	30	Ouvert
Bourges	Av Pierre Sépard	De l'av Henri Laudier à l'av du 11 novembre	3	100	Ouvert
Bourges	Av Pierre Sépard	De l'av du 11 novembre à la rue du Général Challe	4	30	Ouvert
Bourges	Bd Auger	Du bd du Maréchal Foch à la place Malus	4	30	Ouvert
Bourges	Bd Clémenceau	De la place Devoucoux à la rue Edouard Vaillant	4	30	Ouvert
Bourges	Bd d'Auron	De la rue de la Chappe à la rue du Chariot	3	100	Ouvert
Bourges	Bd de Juranville	De la rue Gambon à la rue de l'Île d'Or	2	250	Rue en U
Bourges	Bd de Juranville	De la rue de l'Île d'Or à la rue de la Chappe	4	30	Ouvert
Bourges	Bd de l'Avenir	Du bd de l'Industrie à l'av d'Orléans	4	30	Ouvert
Bourges	Bd de l'Industrie	De la rue de Lazenay à l'av de St Amand	3	100	Ouvert
Bourges	Bd de la République	De la rue Edouard Vaillant à la rue du 11 novembre	4	30	Ouvert
Bourges	Bd de la République	De la rue du 11 novembre au carrefour de Verdun	4	30	Ouvert
Bourges	Bd de Strasbourg	De la place Malus à l'av Eugène Brisson	3	100	Rue en U
Bourges	Bd du Maréchal Foch	De la rue Jean Baffier au bd Auger	4	30	Ouvert
Bourges	Bd du Maréchal Joffre	De la rue Jean Baffier à la rue de Lazenay	4	30	Ouvert
Bourges	Bd Gambetta	De la rue Gambon à l'av Henri Laudier	4	30	Ouvert
Bourges	Bd Lamarck	De la rue du Chariot à la rue Fernault	3	100	Ouvert
Bourges	Bd Santos Dumont	Du bd de l'Avenir à la rue Diderot	4	30	Ouvert
Bourges	Chaussée de Chappe	De la rte de la Charité à l'av Pierre Bérégovoy	3	100	Ouvert
Bourges	Cours Anatole France	Du bd de Strasbourg à la place Devoucoux	4	30	Ouvert
Bourges	Place de la pyrotechnie	De l'av Carnot à l'av Marcel Sembat	4	30	Ouvert
Bourges	Place Mirpied	De la rue Jean Jaurès à la place Planchat	4	30	Rue en U
Bourges	Place Planchat	De la place Mirpied à la rue Pelvoysin	4	30	Rue en U
Bourges	Rampe Marceau	De la rue Fernault à la rue Jean Baffier	3	100	Ouvert
Bourges	RD151	De la limite est de commune à la RD260	3	100	Ouvert
Bourges	RD151	De la RD260 à la RD58	4	30	Ouvert
Bourges	RD16	De la RD400 à la limite de commune	3	100	Ouvert
Bourges	RD2076	De la RN142 à la limite sud-est de commune	3	100	Ouvert
Bourges	RD2144 – Av de St Amand	De l'av Roland Garros à la limite sud de commune	4	30	Ouvert
Bourges	RD2151 – Av d'Issoudun	De la rue Charles Durand au panneau d'agglomération	3	100	Ouvert

Commune	Nom de la voie	Délimitation du tronçon	Catégorie	Largeur des secteurs affectés par le bruit (en m)	Tissu
Bourges	RD2151	Du panneau d'agglomération au PR 22+442	3	100	Ouvert
Bourges	RD23	De la RD400 à la limite de commune	4	30	Ouvert
Bourges	RD251 – Rue de la gare de marchandises	De la rue du Général Challe à la limite de commune	4	30	Ouvert
Bourges	RD260 – Av de la Prospective	De la RD151 à la limite de commune	3	100	Ouvert
Bourges	RD33 - Avenue Arnaud de Vogüe	De l'av du Maréchal de Lattre à la rte de la Charité	4	30	Ouvert
Bourges	RD400 – Rocade ouest	Traversée de la commune	3	100	Ouvert
Bourges	RD400 – Rocade nord-est Bourges (nouvelle voie)	Traversée de la commune	2	250	Ouvert
Bourges	RD58 – Rue du Général Challe	De la rue de la gare de marchandises à la rue Félix Chédin	4	30	Ouvert
Bourges	RD58 – Rue Félix Chédin	De la rue du Général Challe à la rue Louis Billant	4	30	Ouvert
Bourges	RD58 – Rue Louis Billant	De la rue Félix Chédin au Chemin des Sablons	4	30	Ouvert
Bourges	RD58 – Rte de Méry Es Bois	Du Chemin des Sablons à la rue Gauchère	4	30	Ouvert
Bourges	RD58 – Rue François Coillard	De la RD151 à la rue des Fauvettes	4	30	Ouvert
Bourges	RD58 – Rue François Coillard	De la rue des Fauvettes à la rte des Racines	3	100	Rue en U
Bourges	RD58E – Rue du Général Challe	De la rue Félix Chédin à la rte Médiante	4	30	Ouvert
Bourges	RD940 – Av du Général De Gaulle	De la rte Médiante à la RD151	4	30	Ouvert
Bourges	RD940	De la RD151 à la limite de commune	3	100	Ouvert
Bourges	RD976	De la RN142 à la limite est de commune	3	100	Ouvert
Bourges	RN142 – Rocade	Traversée de la commune	2	250	Ouvert
Bourges	RN151	Du PR 22+442 à la limite sud-ouest de la commune	3	100	Ouvert
Bourges	Route de la Chapelle	De la rue Marguerite Audoux à la RD400	4	30	Ouvert
Bourges	Rte de la Charité	De l'av Arnaud de Vogüe à la Chaussée de Chappe	4	30	Ouvert
Bourges	Rte de la Charité	De la Chaussée de Chappe à la limite est de commune	3	100	Ouvert
Bourges	Rte Médiante	De la rue du Général Challe à l'av du Général De Gaulle	4	30	Ouvert
Bourges	Rue Barbes	Du bd Santos Dumont à la rue JJ Rousseau	4	30	Ouvert
Bourges	Rue de Pignoux	De l'av Ernest Renan à la rue Marcel Sembat	4	30	Ouvert
Bourges	Rue de Sarrebourg	De la place Malus à l'av Eugène Brisson	3	100	Ouvert
Bourges	Rue de Turly	De l'av Arnaud de Vogüe à la rue Gaston Berger	4	30	Ouvert
Bourges	Rue des Hémerettes	De l'av Eugène Brisson à la place du 8 mai 1945	4	30	Ouvert
Bourges	Rue du Commerce	De la place Planchat à la rue Moyenne	3	100	Rue en U
Bourges	Rue du Général Challe	De la rte Médiante à la rue Arnaud de Vogüe	3	100	Ouvert
Bourges	Rue Édouard Vaillant	Du Bd Clémenceau au Cours Beauvoir	3	100	Rue en U
Bourges	Rue François Mitterrand	De la rue Zoé Dumonteil à la RN142	4	30	Ouvert
Bourges	Rue Gauchère	De la rte de Méry Es Bois à la RD151	4	30	Ouvert
Bourges	Rue Georges Pompidou	De la rue Erik Labonne à la rue de Lazenay	4	30	Ouvert
Bourges	Rue Jacques Rimbault	De la rue Victor Hugo à la place du 8 mai 1945	3	100	Rue en U
Bourges	Rue Jean Baffier	De la rue du 8 mai 1945 au bd Foch	2	250	Rue en U
Bourges	Rue Jean Baffier	Du bd Foch à l'av Carnot	4	30	Ouvert
Bourges	Rue JJ Rousseau	Du bd d'Auron à la rue Barbès	4	30	Ouvert
Bourges	Rue JJ Rousseau	De la rue Barbès au bd de l'Avenir	3	100	Rue en U
Bourges	Rue Louis Mallet	De la rue JJ Rousseau à la RD400	4	30	Ouvert
Bourges	Rue Marguerite Audoux	De la rte de la Chapelle au bd de l'Avenir	4	30	Ouvert
Bourges	Rue Moyenne	De la rue du Commerce à la rue Victor Hugo	3	100	Rue en U
Bourges	Rue Pierre Bérégovoy	De la rue de Pignoux à la rue Zoé Dumonteil	4	30	Ouvert
Bourges	Rue Raymond Boisdé	Du rd-pt Jacques Duclos à la rue Erik Labonne	4	30	Ouvert
Bouzais	A71	Traversée de la commune	2	250	Ouvert
Bruère-Allichamps	A71	Traversée de la commune	2	250	Ouvert
Chavannes	A71	Traversée de la commune	2	250	Ouvert
Cours-Les-Barres	RD12	De la limite de département à la RD40	4	30	Ouvert
Drevant	RD2144	De la limite de commune à la RD97	4	30	Ouvert
Epineuil-Le-Fleuriel	A71	Traversée de la commune	2	250	Ouvert
Farges-Allichamps	A71	Traversée de la commune	2	250	Ouvert
Faverdines	A71	Traversée de la commune	2	250	Ouvert
Foecy	A71	Traversée de la commune	2	250	Ouvert
Fussy	RD940	De la limite nord de commune à la limite d'agglomération	3	100	Ouvert
Fussy	RD940	Traversée de l'agglomération	4	30	Ouvert
Fussy	RD940	De la limite de l'agglomération à la limite sud de commune	3	100	Ouvert
Fussy	RD400 – Rocade nord-est Bourges (nouvelle voie)	De la limite de commune à la RD940	2	250	Ouvert
Gracay	A20	Traversée de la commune	2	250	Ouvert
La Celette	A71	Traversée de la commune	2	250	Ouvert

Commune	Nom de la voie	Délimitation du tronçon	Catégorie	Largeur des secteurs affectés par le bruit (en m)	Tissu
La Chapelle-Saint-Ursin	A71	Traversée de la commune	2	250	Ouvert
La Chapelle-Saint-Ursin	RD16	De la limite est de commune à la RD107	3	100	Ouvert
La Chapelle-Saint-Ursin	RD400	Traversée de la commune	3	100	Ouvert
La Guerche-sur-L'aubois	RD976	De la rue de la Libération à la rue du Lieutenant Petit	3	100	Rue en U
La Guerche-sur-L'aubois	RD976	De la rue du Lieutenant Petit à la RD920	4	30	Ouvert
Le Subdray	A71	Traversée de la commune	2	250	Ouvert
Le Subdray	RN151	De la limite nord-est de commune à la RD107	3	100	Ouvert
Le Subdray	RN151	De la RD107 à la limite ouest de commune	3	100	Ouvert
Les Aix-D'angillon	RD955	De la RD12 au PR37+760	3	100	Rue en U
Les Aix-D'angillon	RD955	Du PR 37+760 au panneau d'agglomération	4	30	Ouvert
Les Aix-D'angillon	RD955	Du panneau d'agglomération à limite de commune	3	100	Ouvert
Levet	A71	Traversée de la commune	2	250	Ouvert
Levet	RD2144	De la limite nord de commune au panneau d'agglomération	3	100	Ouvert
Levet	RD2144	Du panneau d'agglomération à la RD940	4	30	Ouvert
Lissay-Lochy	A71	Traversée de la commune	2	250	Ouvert
Lissay-Lochy	RD2144	Traversée de la commune	3	100	Ouvert
Marmagne	A71	Traversée de la commune	2	250	Ouvert
Marmagne	RD23	De la RD107 au PR 21+060	3	100	Ouvert
Marmagne	RD23	Du PR 21+060 à la limite de commune	4	30	Ouvert
Massay	A20	Traversée de la commune	2	250	Ouvert
Mehun-Sur-Yèvre	A71	Traversée de la commune	2	250	Ouvert
Mehun-Sur-Yèvre	RD79E	De la RD60 à la rue Henri Boulard	4	30	Ouvert
Mehun-Sur-Yèvre	RD2076	De la limite est de commune au panneau d'agglomération	3	100	Ouvert
Mehun-Sur-Yèvre	RD2076	Du panneau d'agglomération à la limite est de la commune	3	100	Ouvert
Mehun-Sur-Yèvre	RD2076	Traversée de l'agglomération	4	30	Ouvert
Méreau	A20	Traversée de la commune	2	250	Ouvert
Mornay-Sur-Allier	RD2076	Traversée de la commune	3	100	Ouvert
Morthomiers	A71	Traversée de la commune	2	250	Ouvert
Nohant-En-Gracay	A20	Traversée de la commune	2	250	Ouvert
Nozières	A71	Traversée de la commune	2	250	Ouvert
Orcenais	A71	Traversée de la commune	2	250	Ouvert
Orval	A71	Traversée de la commune	2	250	Ouvert
Orval	RD300	De la RD925 au panneau de limitation à 70km/h	3	100	Ouvert
Orval	RD300	Tronçon limité à 70km/h	4	30	Ouvert
Orval	RD300	Du panneau de fin de limitation à 70km/h à la limite de commune	3	100	Ouvert
Orval	RD301	De la RD300 à la RD951	4	30	Ouvert
Osmoy	RD976	Traversée de la commune	3	100	Ouvert
Pigny	RD940	Traversée de la commune	3	100	Ouvert
Plaimpied-Givaudins	A71	Traversée de la commune	2	250	Ouvert
Plaimpied-Givaudins	RD2076	Traversée de la commune	3	100	Ouvert
Plaimpied-Givaudins	RD2144	Traversée de la commune	3	100	Ouvert
Plaimpied-Givaudins	RN142	Traversée de la commune	2	250	Ouvert
Quantilly	RD940	Tronçon de la RD940 passant sur la commune de St Martin d'Auxigny	3	100	Ouvert
Quincy	A71	Traversée de la commune	2	250	Ouvert
St-Amand-Montrond	RD300	De la limite de commune au panneau d'agglomération	3	100	Ouvert
St-Amand-Montrond	RD300	Du panneau d'agglomération à la RD2144	4	30	Ouvert
St-Amand-Montrond	RD2144	Du panneau d'agglomération nord à la RD300	4	30	Ouvert
St-Amand-Montrond	RD2144	De la RD300 à la rue Fradet	4	30	Ouvert
St-Amand-Montrond	RD2144	De la rue Fradet au Quai Lutin	2	250	Rue en U
St-Amand-Montrond	RD2144	Du quai Lutin à la limite sud de commune	4	30	Ouvert
St-Doulchard	RD251	Rue des 2 Ponts	4	30	Ouvert
St-Doulchard	RD260	Rue de Malitorne	3	100	Ouvert
St-Doulchard	RD400	De la limite sud de commune à la RD60	3	100	Ouvert
St-Doulchard	RD400	De la RD60 à la RD2076	3	100	Ouvert
St-Doulchard	RD944	De la limite nord de commune au giratoire de la rue du Briou	3	100	Ouvert
St-Doulchard	RD944	Du giratoire de la rue du Briou à la RD2076	4	30	Ouvert
St-Doulchard	RD2076	Traversée de la commune	3	100	Ouvert
St-Doulchard	RD976E	Avenue des Près le Roi	4	30	Ouvert
St-Eloy-De-Gy	RD944	De la limite sud de commune au panneau d'agglomération	3	100	Ouvert
St-Eloy-De-Gy	RD944	Traversée de l'agglomération	4	30	Ouvert
St-Eloy-De-Gy	RD944	Du panneau d'agglomération nord à la RD160	3	100	Ouvert

Commune	Nom de la voie	Délimitation du tronçon	Catégorie	Largeur des secteurs affectés par le bruit (en m)	Tissu
St-Florent-Sur-Cher	RN151	De la limite nord-est de commune à la RD190	3	100	Ouvert
St-Georges-de-Poisieux	A71	Traversée de la commune	2	250	Ouvert
St-Georges-sur-Moulon	RD940	De la limite sud de commune au panneau d'agglomération	3	100	Ouvert
St-Georges-sur-Moulon	RD940	Du panneau d'agglomération à la limite nord de commune	4	30	Ouvert
St-Germain-des-Bois	A71	Traversée de la commune	2	250	Ouvert
St-Germain-Du-Puy	RD151	De la RN151 à la limite de commune	3	100	Ouvert
St-Germain-Du-Puy	RD400 – Rocade nord-est Bourges (nouvelle voie)	De la RN151 à la limite de commune	2	250	Ouvert
St-Germain-Du-Puy	RD955	De la limite nord de commune au panneau de limitation à 50km/h	3	100	Ouvert
St-Germain-Du-Puy	RD955	Du panneau de limitation à 50km/h à la RN151	4	30	Ouvert
St-Germain-Du-Puy	RN142	De la RN151 à la limite de commune	2	250	Ouvert
St-Germain-Du-Puy	RN151	De la limite ouest de commune à la RD955	3	100	Ouvert
St-Germain-Du-Puy	RN151	De la RD955 au panneau d'agglomération	2	250	Ouvert
St-Germain-Du-Puy	RN151	Traversée de l'agglomération	3	100	Ouvert
St-Hilaire-de-Court	A20	Traversée de la commune	2	250	Ouvert
Saint-Just	RD2076	Traversée de la commune	3	100	Ouvert
St-Loup-Des-Chaumes	A71	Traversée de la commune	2	250	Ouvert
St-Martin-d'Auxigny	RD940	De la limite sud de commune au panneau d'agglomération	4	30	Ouvert
St-Martin-d'Auxigny	RD940	Du panneau d'agglomération à la RD59	3	100	Ouvert
St-Michel-de-Volangis	RD955	De la limite de commune au lieu-dit « La Fringale »	3	100	Ouvert
St-Michel-de-Volangis	RD955	Traversée du lieu-dit « La Fringale »	4	30	Ouvert
St-Michel-de-Volangis	RD955	Du lieu-dit « La Fringale » à la limite est de commune	3	100	Ouvert
Saint-Satur	RD2	De la limite de département à la RD955	4	30	Ouvert
Saint-Vitte	A71	Traversée de la commune	2	250	Ouvert
Sainte-Solange	RD955	Traversée de la commune	3	100	Ouvert
Sainte-Thorette	A71	Tronçon de l'A71 passant sur la commune de Marmagne	2	250	Ouvert
Sancoins	RD2076	De la limite est de commune à la RD951	3	100	Ouvert
Saulzais-Le-Potier	A71	Traversée de la commune	2	250	Ouvert
Savigny-en-Septaine	RD976	De la limite ouest de commune au panneau d'agglomération	3	100	Ouvert
Savigny-en-Septaine	RD976	Traversée de l'agglomération	4	30	Ouvert
Savigny-en-Septaine	RD976	Du panneau d'agglomération à la limite est de commune	3	100	Ouvert
Sennecay	A71	Traversée de la commune	2	250	Ouvert
Soulangis	RD955	Traversée de la commune	3	100	Ouvert
Soye-en-Septaine	RD2076	Traversée de la commune	3	100	Ouvert
Trouy	A71	Traversée de la commune	2	250	Ouvert
Trouy	RD2144	De la limite nord de commune à l'av.Roland Garros	4	30	Ouvert
Trouy	RD2144	De la RN142 à la limite sud de commune	3	100	Ouvert
Trouy	RN142	Traversée de la commune	2	250	Ouvert
Uzay-Le-Venon	A71	Traversée de la commune	2	250	Ouvert
Vallenay	A71	Traversée de la commune	2	250	Ouvert
Vierzon	A20	De l'A71 à la limite de commune	2	250	Ouvert
Vierzon	A71	De la limite nord de commune à l'A20	1	300	Ouvert
Vierzon	A71	De l'A20 à la limite est de commune	2	250	Ouvert
Vierzon	Av de Verdun	De la place de la Résistance à la rue Gambon	4	30	Ouvert
Vierzon	Av du 14 juillet	De la RD27 à la rue des Ponts	4	30	Ouvert
Vierzon	Av du 19 mars 1962	Du chemin du Champ Chapelet à la RD926	4	30	Ouvert
Vierzon	Av du 8 mai 1945	De la rue Gambon au chemin du Champ Chapelet	4	30	Ouvert
Vierzon	RD2020	De la limite nord de commune à l'A20	3	100	Ouvert
Vierzon	RD2020	De l'A20 à la place Gabriel Péri	4	30	Ouvert
Vierzon	RD2020	De la place Gabriel Péri à la rue du Bas de Grange	3	100	Rue en U
Vierzon	RD2020	De la rue du Bas de Grange à la RD918B	4	30	Ouvert
Vierzon	RD2076 (Rte de Tours)	Du chemin de la Giraudière à l'échangeur A20	4	30	Ouvert
Vierzon	RD2076	De la RD60 au panneau d'agglomération est	4	30	Ouvert
Vierzon	RD2076	Du panneau d'agglomération à la limite est de commune	3	100	Ouvert
Vierzon	RD27	De la RD32 à la RD918B	4	30	Ouvert
Vierzon	RD32	De la RD60 à l'av de Chaillot	4	30	Ouvert
Vierzon	RD32	De la route de St Lazare à la RD27	3	100	Ouvert
Vierzon	RD60	De la rue Étienne Marcel à la RD32	4	30	Ouvert
Vierzon	RD918B	De la RD2020 à l'av du 14 juillet	4	30	Ouvert
Vierzon	Route de Puits Berteau	De la RD2020 à l'avenue du 8 mai 1945	4	30	Ouvert
Vierzon	Rue du Docteur Roux	De la rue Roosevelt à la place de la Résistance	3	100	Rue en U
Vierzon	Rue Eugène Pottier	De la rue Étienne Marcel à la rue Félix Pyat	4	30	Ouvert

Commune	Nom de la voie	Délimitation du tronçon	Catégorie	Largeur des secteurs affectés par le bruit (en m)	Tissu
Vierzon	Rue Gourdon	De l'av de la République à la rue Roosevelt	3	100	Rue en U
Vierzon	Rue Voltaire	De la rue des Ponts à l'av de la République	3	100	Rue en U
Vierzon	Rte de Tours Av Jean Jaurès Rue Léo Mérigot Rue de la Société Française	De l'échangeur A20 à l'av Pierre Sépard	4	30	Ouvert
Vierzon	Av Pierre Sépard	De la rue de la Société Française à la Place Gabriel Péri	3	100	Rue en U
Vierzon	Av de la République	De la place Gabriel Péri à la rue de la Gaucherie	4	30	Ouvert
Vierzon	Av de la République	De la rue de la Gaucherie à la rue Voltaire	3	100	Rue en U
Vierzon	Rue Armand Brunet	De la rue Voltaire à la rue Jules Louis Breton	3	100	Rue en U
Vierzon	Rue Jules Louis Breton Rue Pasteur Rue Étienne Marcel	De la rue Armand Brunet à la rue Eugène Pottier	4	30	Ouvert
Vierzon	Rue Étienne Marcel	De la rue Eugène Pottier à la RD60	4	30	Ouvert
Vierzon	Rue des Ponts	De l'av du 14 juillet à la rue Miranda de Ebro	4	30	Ouvert
Vierzon	Rue des Ponts	De la rue Rabelais au quai du Bassin	4	30	Ouvert
Vierzon	Rue des Ponts	Du quai du Bassin à la rue Voltaire	3	100	Rue en U
Vignoux-sur-Barangeon	RD2076	De la limite ouest de commune au panneau d'agglomération	3	100	Ouvert
Vignoux-sur-Barangeon	RD2076	Traversée d'agglomération	4	30	Ouvert
Vignoux-sur-Barangeon	RD2076	Du panneau d'agglomération à la limite est de commune	3	100	Ouvert

Réseau ferré

Commune	Numéro de ligne	Délimitation du tronçon	Catégorie	Largeur des secteurs affectés par le bruit (en m)
Chéry	590000	Traversée de la commune	3	100
Lury-sur-Arnon	590000	Traversée de la commune	3	100
Méreau	590000	Traversée de la commune	3	100
Vierzon	590000	De la limite de commune au PK 201.688	3	100
Vierzon	590000	Du PK 201.688 à la ligne 690000	2	250
Vierzon	590000	De la ligne 690000 à la limite de commune	3	100
Bourges	690000	De la limite de commune à la gare	3	100
Foëcy	690000	Traversée de la commune	3	100
Marmagne	690000	Traversée de la commune	3	100
Mehun-sur-Yèvre	690000	Traversée de la commune	3	100
Saint-Doulchard	690000	Traversée de la commune	3	100
Vierzon	690000	De la ligne 590000 à la limite commune	3	100